

INFORMATION REGLEMENTEE
Le 10 mai 2012 à 8 h 30 (Bruxelles)

SOLVAC
Déclaration intermédiaire
Conformément à l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007, art. 14.

A la date de ce jour, Solvac détient 25.559.257 titres Solvay, soit 30,18% de Solvay (comparativement à 30,15% à fin 2011).

Pendant la période allant du 1^{er} janvier 2012 à ce jour et conformément à ce qui avait été annoncé:

- Solvac a perçu un dividende brut de 30,6 millions EUR (acompte du dividende Solvay de 1,20 EUR brut par action, comptabilisé en 2011 et payé le 19 janvier 2012). Il touchera le solde du dividende Solvay (1.8667 EUR brut par action, inchangé par rapport à l'exercice 2010) le 15 mai 2012, soit un dividende brut de 47,7 millions EUR ;
- L'Assemblée Générale du 8 mai 2012 a approuvé le montant de dividende payé par Solvac pour l'exercice 2011 (1^{er} acompte de 2,59 EUR brut par action payé le 27 octobre 2011 et 2^{ème} acompte, valant pour solde, de 1,94 EUR brut par action payé le 29 décembre 2011). Ceci représente une sortie de cash de 69,3 millions EUR (y compris précompte mobilier).
- A ce jour, le montant d'actions propres rachetées depuis le lancement du programme (1^{er} septembre 2011) s'élève à 19.225 actions, soit un investissement de 1.628.197 EUR. Le détail des rachats d'actions propres fait l'objet de publication de communiqués de presse, disponibles sur le site Internet : www.solvac.be/informationsactionnaires/rachat_dactions_propres.

Notons à titre d'information que Solvay a publié ses résultats du 1^{er} trimestre 2012 le 7 mai 2012. Le communiqué de presse de Solvay est disponible sur www.solvay.com.

Cette déclaration intermédiaire a été approuvée par l'Administrateur délégué de SOLVAC.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.
Investor Relations
(Solvay Campus)
Rue de Ransbeek, 310
1120 Bruxelles
Tél. : 32/2/264.21.11
Fax : 32/2/264.16.09